Date de création/révision: 20/02/1998

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-169

RAISON SOCIALE
JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES
IRRITANT

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT JONTEC STRIDE DEGRAISSANT
- REFERENCE 169
- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY
9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY
94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01.34.21.22.23

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent alcalin pour auto-laveuse

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation alcaline à base de tensio
actifs

Constituants contribuant aux dangers

AGENT SEQUESTRANT Xn R22 - R 36 - 1-5 %
ALCOOL ETHOXYLE Xn R 22- R 36/38- 1-5 %
AMMONIUM QUATERNAIRE Xi R 32/41 - 1-5 %
HYDROXIDE DE POTASSIUM C R 35 - 1-5 %

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
- EN CAS D'INHALATION :
Faire respirer de l'air frais
- EN CAS D'INGESTION :
Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler). Consulter un spécialiste si besoin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Port de vêtements de protection.
Port de lunettes et de gants de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement

- ne pas rejeter en quantité importante le produit pur.

- Méthodes de Nettoyage

- faire absorber par une matière inerte et rincer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- respecter les hauteurs recommandées de gerbage
- éviter les éventrations d'emballages
- laver avec soin après toute manipulation.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

STOCKAGE

- conserver le produit dans son emballage d'origine
- conserver à l'abri du gel.
- endroit frais, sec, avec ventilation adéquate. Conserver hors de la portée des enfants.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Port de gants en caoutchouc
- Port de lunettes de protection

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect
liquide de couleur bleue

PH 12 - 13

Température de changement d'état

Point d'éclair

Caractéristique d'explosivité

Densité
1,097

Solubilité
complète dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Formule déposée au Centre anti-poison de
PARIS 01.40.37.04.04
LYON 04.72.11.69.11
MARSEILLE 04.91.75.25.25
Toxicité Orale estimée : >2 g/kg

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Conforme au décret 87 - 1055 en
Biodégradibilité supérieure à 90%

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé selon la législation A D R

JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169

Date de création/révision: 20/02/1998

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Irritant
Phrases R : R 36 - R 38
Phrases S : S 2 - S24/25 - S 26 - S 28

JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169
JOHNS-169

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit réservé à un usage professionnel
Code produit :
Conditionnement : 2 x 5 l

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles